

Milliman a le plaisir de publier son analyse annuelle des SFCR 2024 des entités à dominante Prévoyance et Santé qui repose sur un panel de 194 entités¹ en 2024, composé de 26 assureurs, 140 mutuelles et 28 Institutions de Prévoyance (IP).

Cette étude vise à analyser l'évolution des principaux indicateurs Solvabilité 2 en 2024 sur 194 entités à dominante Prévoyance et Santé qui représentent environ 44,3 Mds€ de primes acquises en affaires directes (brutes de réassurance) et sont toutes en Formule Standard. Elles ont été sélectionnées du fait de leur forte représentativité sur les activités Prévoyance et Santé. Des exclusions de certaines entités, jugées non représentatives du marché du fait de leur structure spécifique, ont été réalisées.

Les éléments présentés dans ce document s'appuient en majeure partie sur l'analyse des rapports SFCR 2024 et des QRT publics.

Ratios de couverture SCR et MCR – SFCR 2021-2024

Après une baisse qui avait entraîné un niveau faible en 2021, le ratio de solvabilité moyen a augmenté de 6 pts en 2022, tous types d'organismes confondus. Cette tendance à la hausse a continué plus modérément pour atteindre 253% à fin 2024. Toutefois, des disparités apparaissent entre les différents types d'organismes, avec une amélioration importante de 10 pts par rapport à fin 2023 pour les assureurs à 261%. La croissance est moindre pour le taux de couverture des institutions de prévoyance qui gagnent 3 pts à 245%. Pour les mutuelles ce ratio se détériore de 2 pts à 259%.

A noter que parmi le panel retenu, la quasi-totalité des entités déclarent un taux de couverture du SCR à plus de 130%.

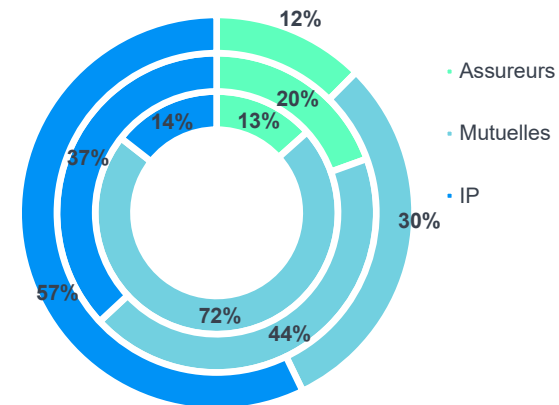
Pour cet exercice, les organismes Prévoyance Santé ont été impactés par :

- ✓ **Le contexte économique** : L'inflation constatée depuis 2022 a entraîné des répercussions sur les frais de santé avec notamment des revalorisations des tarifs hospitaliers et de certains professionnels de santé. Également, certains transferts de charge entre AMO et AMC – en particulier sur le dentaire – ont pesé fortement sur les dépenses de santé.
- ✓ **Une dérive de la sinistralité en Frais de Soins, compensée par les indexations et une baisse des frais** : L'augmentation des frais de santé a été globalement accompagnée par une indexation des primes, permettant ainsi une diminution du S/C de 3pts, après une période de plus forte volatilité liée au Covid et à la mise en place du 100% Santé.
- ✓ **Une sinistralité en hausse en Arrêt de Travail** : Après une année 2023 favorablement impactée par la fin du Covid, une hausse de l'absentéisme s'observe à nouveau sur 2024. Cette hausse, en fréquence et en durée, en particulier pour les arrêts pour raisons psychologiques, semble néanmoins, à l'échelle du panel, en majeure partie compensée par les indexations tarifaires actées au 1^{er} janvier 2024.

(1) Le panel a dû parfois être adapté pour estimer certains indicateurs et traiter des sujets de disponibilité des données.

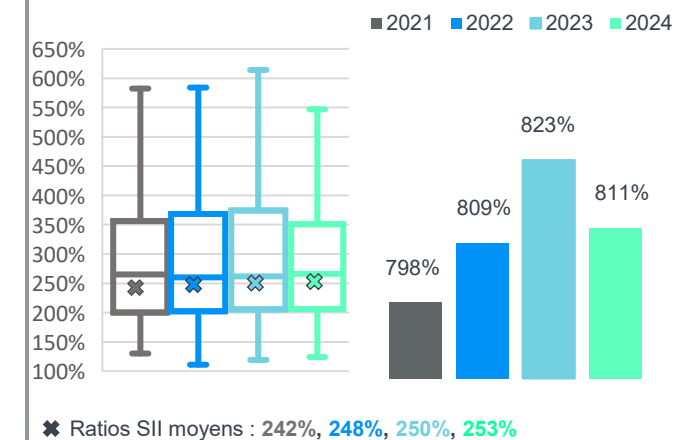
Répartition des entités du panel 2024 par type d'organismes en (%) – SFCR 2024

Extérieur : montant total d'actifs
Intermédiaire : primes acquises brutes
Intérieur : nombre d'entités

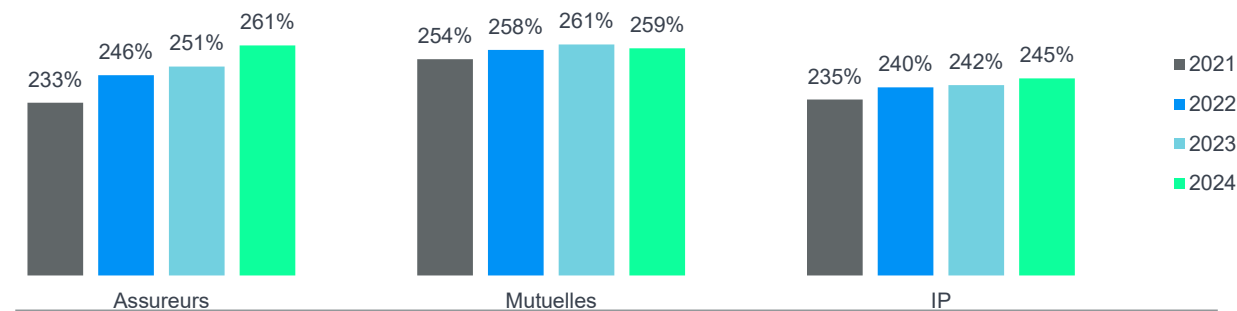


Ratios SII et MCR Totaux – SFCR 2021-2024

Répartition des Ratios SII Ratios MCR



Ratios moyens SII par type d'organismes – SFCR 2021-2024



Allocation des actifs – SFCR 2022-2024

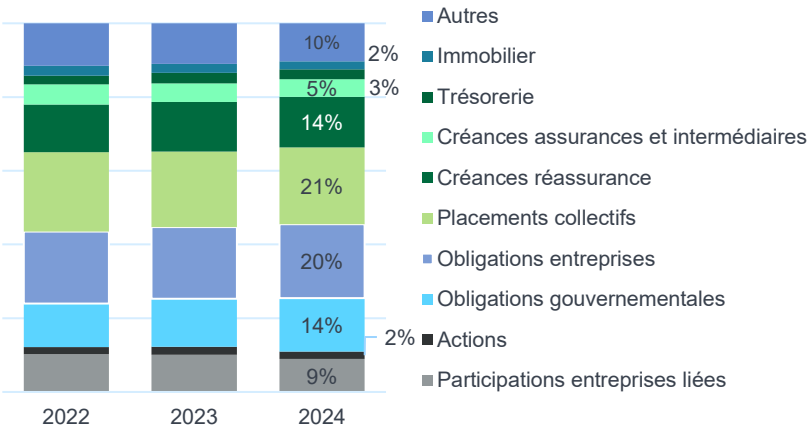
Ces dernières années, l'allocation des actifs est restée globalement stable au sein du panel. Les investissements dans les obligations souveraines et d'entreprises, détenues en propre, représentent **près du tiers** des actifs en 2024 avec une augmentation de la part des obligations gouvernementales. Les actions et l'immobilier, ainsi que la trésorerie, ne représentent qu'une part très peu significative (chacune à hauteur d'environ **2%**). Les organismes de placement collectifs représentent, quant à eux, une part conséquente **de 21%** du total des actifs. Les participations dans les entreprises liées représentent également une part significative et croissante des actifs à plus de 9% en 2024. Toutefois, les acteurs n'investissent pas de la même façon leurs actifs.

Répartition des risques au sein des SCR – SFCR 2022-2024

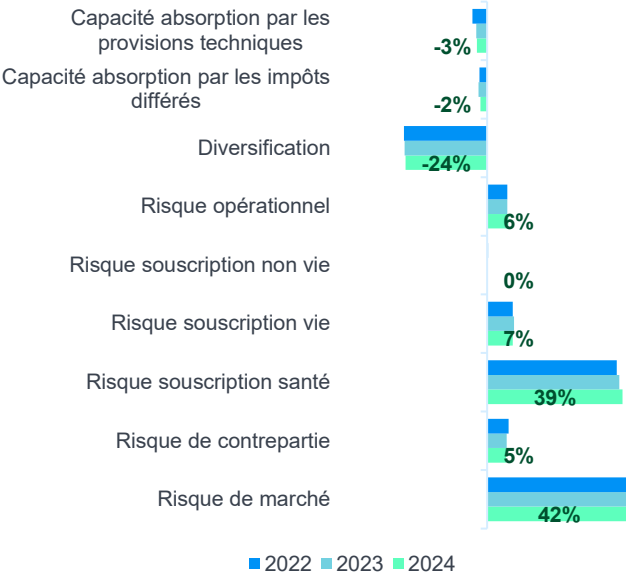
Les **risques de marché et de souscription santé** représentent les deux risques prépondérants des entités soit respectivement, en 2024, **42% et 39%** de la somme des SCR y.c. opérationnel. Sur les 3 dernières années, on peut noter au sein du panel une légère dynamique de croissance du poids du risque de souscription santé (+ 2 pts). Il existe toutefois une différence notable entre les organismes du fait des disparités observées dans leurs allocations d'actif et nature d'activité, notamment pour les IP portant des engagements de retraite.

Sur le panel étudié, seule une entité déclare avoir dû comptabiliser un **capital add-on** en 2024.

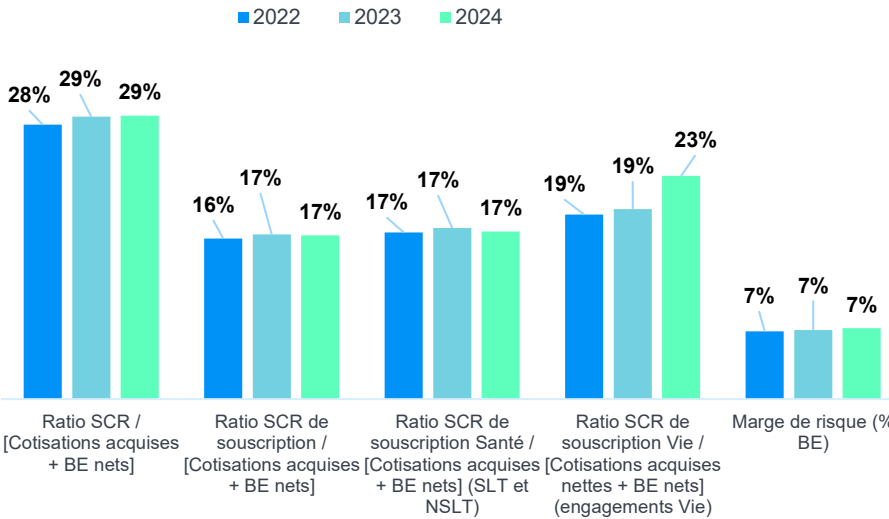
Allocation des actifs – SFCR 2022-2024



Répartition SCR (Formule Standard) – SFCR 2022-2024



Ratio SCR / Cotisations Acquisées nettes de réassurance et marge de risque – SFCR 2022-2024



Couverture du SCR – SFCR 2022-2024

NB : le scope retenu pour les indicateurs analysés présente une certaine variabilité d'une année à l'autre. En effet, le panel retenu peut varier en fonction des années, en raison de problématiques de disponibilité des données. Après la baisse observée en 2022 due à la remontée des taux, les ratios [SCR / Cotisations acquises + BE nets de réassurance] sont en légère hausse sur 2023 et 2024.

Focus sur la correction pour volatilité

En 2024, parmi les 194 acteurs du panel, 25 utilisent la correction pour volatilité. Ce sont majoritairement des entités importantes (et notamment des IP) qui utilisent cette correction, puisqu'elle concerne 13% des entités mais qui représentent 65% des provisions techniques. L'utilisation de cette correction impacte positivement les ratios de +1 pts en moyenne en 2023 pour les entités qui l'utilisent.

Marge de risque – SFCR 2022-2024

La marge de risque en pourcentage du Best Estimate demeure à un niveau stable de 7% au niveau agrégé. A noter que ce ratio est assez fluctuant en fonction des lignes d'activité mais également par type d'organisme.

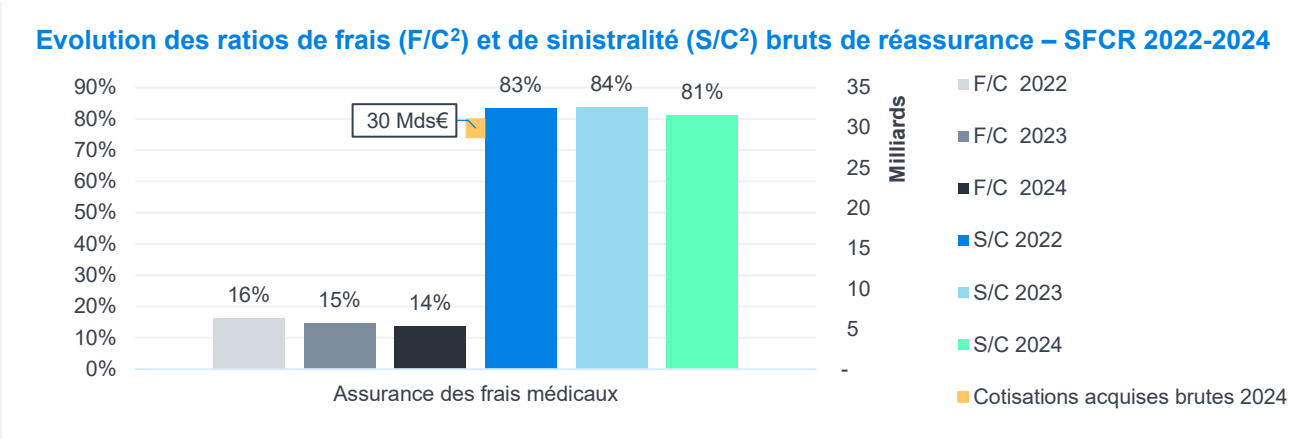
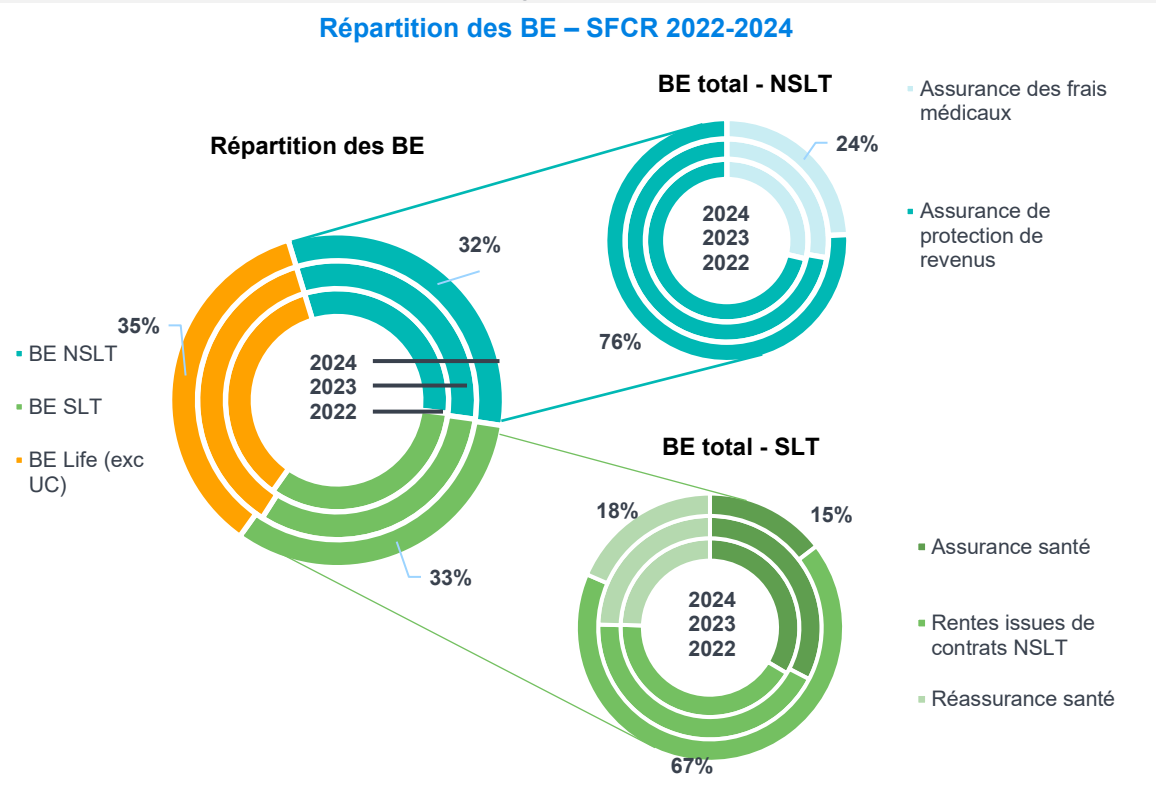
Répartition des BE – SFCR 2022-2024

NB : le montant total de BE Non Life n'étant pas significatif pour les entités du panel, le BE Non Life n'apparaît pas sur le graphique de répartition des BE. Par ailleurs, bien que comptabilisées dans le graphique de totaux par maille NSLT¹ - SLT¹ - Life, des lignes d'activités (« LoB ») ne sont pas intégrées dans les graphiques détaillés par LoB lorsque les montants de BE ont été jugés non significatifs.

Les entités de l'étude présentent un montant équiréparti de BE entre NSLT¹, SLT¹ et Life. Les portefeuilles NSLT et SLT sont majoritairement composés des LoB suivantes :

- **NSLT** : protection de revenus et frais médicaux
- **SLT** : rentes issues de contrats NSLT et issues des contrats d'assurance santé

Sur les trois dernières années, le mix des activités (en % du BE) des entités du panel reste **relativement stable**. A noter que la répartition du BE SLT est modifiée significativement en 2024 suite à des reclassements effectués par certains acteurs significatifs du panel.



Evolution des ratios combinés des LoB NSLT – SFCR 2021-2023

Frais médicaux : Sur ce segment, le ratio de sinistralité de ces 3 dernières années est en légère diminution pour atteindre 81% en 2024.

Cette année encore, les dépenses de santé des Français ont augmenté, en particulier en raison des conséquences de l'inflation constatée depuis 2022 sur les coûts de santé et des changements d'habitudes de consommation. Les transferts de charges de l'Assurance Maladie vers les organismes complémentaires en dentaire ont également pu peser sur la sinistralité de certains acteurs.

Toutefois les indexations de primes ont permis d'absorber la dérive du ratio de sinistralité, et des efforts significatifs sur les frais ont permis de ramener le ratio combiné à 95%.

A noter que, suivant les types d'organismes qui peuvent cibler des populations différentes, les ratios de sinistralité et les frais sont assez **disparates** : 79% et 12% pour les assureurs, 79% et 16% pour les mutuelles, 86% et 10% pour les IP.

Protection de revenus : Après une année 2022 encore impactée par le Covid, il avait été observé un léger repli du taux d'absentéisme en 2023. Cette tendance ne se confirme pas sur 2024 : le baromètre Verlingue de l'absentéisme évoque ainsi une augmentation de 4% du taux d'absentéisme entre 2023 et 2024. De plus, la durée moyenne des arrêts en 2024 est en hausse de 1,5 jours par rapport à 2023.

La santé mentale reste la seconde cause d'arrêt de travail, après les arrêts pour maladie ordinaire, et sont la première cause des arrêts de longue durée. Ce phénomène est particulièrement visible chez les jeunes salariés : le baromètre de l'absentéisme Malakoff Humanis fait état de 22% des salariés de moins de 30 ans ayant été arrêtés pour troubles psychologiques.

(1) SLT : Similar to Life Techniques / NSLT : Non Similar to Life Techniques
(2) : F/C et S/C correspondent resp. aux ratios [Frais totaux] / [Cotisations] et [Charge de sinistre] / [Cotisations]

Perspectives

Les indexations conséquentes des dernières années, en santé comme en prévoyance, ont permis d’absorber la hausse des dépenses, et couplée à une baisse des frais, de maintenir l’équilibre financier de ces régimes.

Toutefois, à long terme, la soutenabilité des hausses tarifaires semble ardue. Face au vieillissement de la population, aux transferts de charges et à la dérive des coûts, qui semble s’ancrer dans le temps, il est à craindre que les tarifs des complémentaires deviennent difficilement soutenables pour certains assurés.

Ainsi, on observe un développement de l’offre de contrats non-responsables, moins couvrants mais aussi moins onéreux, axé sur les soins hospitaliers et de ville, et laissant à charge des assurés les soins dentaires et optiques. Face à ce constat, France Assureurs, le CTIP et la Mutualité Française ont appelé en septembre 2024 à une refonte du contrat responsable.

Afin d’endiguer les dérives de santé, certaines mesures émergent, de la part de l’Assurance Maladie comme des OCAM. En premier lieu, les deux parties s’accordent sur l’importance à donner à la prévention, notamment en l’intégrant plus fortement au contrat responsable. Ensuite, la lutte contre la fraude représente un enjeu majeur : à ce titre, le rapport « Charges et Produits pour 2026 » de l’Assurance Maladie prévoit ainsi une facilitation entre des échanges à ce sujet avec les OCAM, ainsi que la création d’un ordre national des audioprothésistes, afin de lutter contre les abus dans ce secteur. Ce même rapport prévoit en outre un encadrement plus strict de la durée des arrêts de travail, ainsi qu’une refonte de la prise en charge des Affections de Longue Durée (ALD).

Dans le même temps, se poursuit la mise en place de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires. Les premiers appels d’offres de la FPE ont ainsi été remportés en 2024, tandis que les négociations sur la FPT / FPH semblent prendre du retard. Cette réforme a conduit certains acteurs à se regrouper afin de répondre collectivement aux appels d’offres, accélérant ainsi la concentration des acteurs du marché de l’assurance complémentaire observée depuis plusieurs années.

- Analyse 2024 : [Etude SFCR 2023 sur le marché français de l’assurance prévoyance-santé](#)
- Baromètre Santé : [Baromètre 2023 des dépenses de santé en France \(milliman.com\)](#)
- Contacts : francois-henri.toutain@milliman.com ; clement.afoumado@milliman.com

The recipient should not construe any of the material contained herein as investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting or other advice. The recipient should not act on any information in this document without consulting its investment, hedging, trading, legal, regulatory, tax, accounting and other advisors. The materials in this document represent the opinion of the authors and are not representative of the views of Milliman, Inc. Milliman does not certify the information, nor does it guarantee the accuracy and completeness of such information. Use of such information is voluntary and should not be relied upon unless an independent review of its accuracy and completeness has been performed. Materials may not be reproduced without the express consent of Milliman.

Risk Dashboard Mai 2025 (source EIOPA)

Sur la base de données collectées à Q4 2023 auprès d’un large panel d’assureurs européens, des dernières informations de marché et de toute information disponible, l’EIOPA a résumé dans le tableau ci-dessous la situation à Q1 2024 du niveau des risques auxquels sont soumis les assureurs :

Risques	Niveau	Tendance (Q1 2025)	Horizon (à 1 an)
Risques macroéconomiques	Moyen	Stable	Hausse
Risques crédit	Moyen	Stable	Stable
Risques de marché	Elevé	Stable	Hausse
Risque de liquidité et de financement	Moyen	Stable	Stable
Solvabilité et profitabilité	Moyen	Stable	Stable
Interdépendances et déséquilibres	Moyen	Stable	Stable
Risques de souscription	Moyen	Stable	Stable
Perceptions du marché	Moyen	Stable	Stable
Risques liés au critères ESG	Moyen	Stable	Hausse
Digitalisation et Risques Cyber	Moyen	Stable	Hausse

Clés de lecture :

Cette étude s’appuie sur l’analyse des informations issues des reportings S2. Les sources principales des données utilisées sont les rapports annuels et trimestriels sur la stabilité financière des groupes d’assurance. Ces données sont complétées par les rapports prudentiels trimestriels et annuels. En sus, des données publiques sont également utilisées. À partir de cela, l’EIOPA construit des indicateurs (éléments décrits ci-après) auxquels un score est associé. Ces scores sont ensuite transformés et agrégés pour obtenir les 4 niveaux de risque.

Risques	Exemples d’indicateurs
Risques macroéconomiques	Croissance économique, indice des prix à la consommation, balance fiscale
Risques crédit	Exposition d’une catégorie d’actif vs. mesure du risque de crédit de cette catégorie
Risques de marché	Exposition vs. mesure du risque (via les taux de rendements), indicateur capturant différence entre taux d’intérêt garanti et retours sur investissement
Risque de liquidité et de financement	Taux de rachat, détention de cash & équivalents de cash, etc.
Solvabilité et profitabilité	Ratios de solvabilité, qualité des fonds propres, ratios combinés, ratios de retours sur investissement
Interdépendances et déséquilibres	Assureurs & réassureurs (volumes primes cédées), assureurs & banques, détention de dérivés, exposition à la dette souveraine, etc.
Risques de souscription	Evolution des primes émises, sinistralité, indicateur cat nat
Perceptions du marché	Analyse de la performance du marché de l’assurance, analyse des ratings, etc.
Risques liés au critères ESG	Notation ESG, investissement dans des green bonds, exposition cat nat, etc.
Digitalisation et Risques Cyber	Risques Cyber, concurrence des Insurtech, fréquence des Cyber incidents, etc.

Sources : <https://www.eiopa.europa.eu/tools-and-data/risk-dashboard>